

Saint Ouen, le 13 juillet 2023

FORÊT RÉGIONALE DE BRÉVIANDE

COUPES DE SÉCURITÉ ET OUVERTURE DE CLOISONNEMENTS

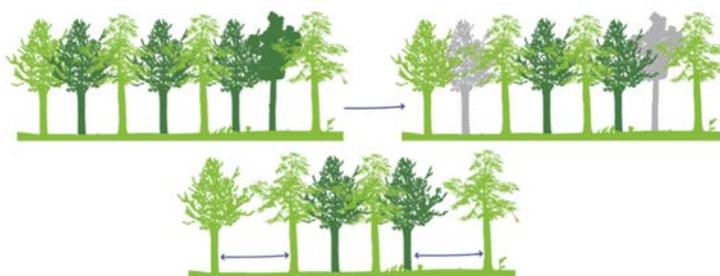
Dans le courant du mois d'août, des travaux vont démarrer en forêt régionale de Bréviande. Ils sont pilotés par Île-de-France Nature*, aménageur et gestionnaire. Ils vont consister à sécuriser les boisements et à ouvrir des cloisonnements, sur la parcelle 44 située dans le Bois des Joies, au sud-ouest du massif.

* Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.

#

Des cloisonnements pour protéger le sol

L'ouverture de cloisonnements intervient une fois dans la vie d'une parcelle : elle est un préalable aux interventions sylvicoles. Elle consiste à retirer des arbres à intervalles réguliers de façon à tracer des cheminements rectilignes et parallèles, réservés à la circulation des engins forestiers. L'objectif est de minimiser l'impact du passage des engins sur le sol (tassement) en les obligeant à n'utiliser que ces cheminements pour circuler dans la forêt. Bien que pérennes et par mesure de sécurité, ces cloisonnements ne constituent pas des chemins de promenade.



Les cloisonnements : une coupe pour créer l'ouverture de pistes parallèles dans une parcelle.

Sécurisation des boisements

Les travaux vont consister à retirer ou élaguer les arbres situés en bordure des chemins et en lisière de la parcelle, et identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent.

#

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

01 83 65 38 11 / 06 80 58 91 58

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS